

**RECRUTEMENT
D'UN ENSEIGNANT ASSOCIE
TEMPS PLEIN
MCF OU PR**

**DOSSIER
DU CANDIDAT**

CY CERGY PARIS UNVERSITE

Liste des pièces à fournir pour constituer un dossier de recrutement et renouvellement d'un emploi d'enseignant associé à temps plein

Le décret n°85-733 du 17 juillet 1985 relatif aux enseignants associés prévoit que les candidats justifient d'une activité professionnelle continue au cours des trois dernières années autre que l'enseignement.

La période de référence correspond aux trois dernières années avant la date prévue de nomination ; s'agissant des professions libérales, les trois derniers exercices précédant l'année de nomination

PIECE EXIGEEES PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

1. MCF et PR associé à temps plein

Pièces pour le recrutement

Justificatifs d'expérience professionnelle :

- état des services ou attestations justifiant l'expérience professionnelle (autre qu'une activité d'enseignement) ainsi que sa durée (pour les MCF, 7 ans dans les 9 ans qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement ; pour les PR, 9 ans dans les 11 ans qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement)

NB : vérifier que l'activité principale est en rapport avec la discipline enseignée

OU

- copie certifiée conforme du diplôme requis ou admis en équivalence ainsi qu'un certificat (traduit en français par un traducteur assermenté si langue étrangère) attestant que l'enseignant exerce au moment de son recrutement dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ou qu'il a exercé de telles fonctions s'il est réfugié politique

➤ Cf annexe 1 jointe : exemple de fiche de comptabilisation de l'expérience professionnelle (temps plein)

ET autres pièces : voir liste ci-dessous

curriculum vitae faisant apparaître les titres, diplômes et expériences professionnelles

pièce d'identité lisible (NB : pour la nomination ou le renouvellement de candidats étrangers veillez à la régularité du titre de séjour)

attestation sur l'honneur de ne pas exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public (cf annexe 4a pour un exemple)

- Le décret n° 85-733 du 17 juillet 1985 relatif aux enseignants associés prévoit que les candidats justifient d'une activité professionnelle continue au cours des périodes de référence.
- Décret n° 85-733 du 17 juillet 1985 relatif aux maîtres de conférences et professeurs des universités associés ou invités
- Décret n° 91-267 du 6 mars 1991 relatif aux enseignants associés ou invités dans certains établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur
- Décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 relatif à la rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Les enseignants à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public

FICHE DE SYNTHESE

Candidature à un poste d'enseignant(e) associé(e) à temps plein

(Recopier autant de pages que nécessaires)

Adresser votre dossier complet à :
CY Cergy Paris université - Direction des ressources humaines - Pôle personnel enseignant
33 boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex
personnel.enseignant@ml.u-cergy.fr

- **Emploi :**

Composante : UFR, CY TECH, IUT, INSPE :

Discipline d'enseignement :

- **Identité et coordonnées :**

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Nationalité :

Adresse :

Téléphone portable :

Courriel :

- **Votre situation actuelle (cocher la case correspondante) :**

CONDITION 1 :

OU

CONDITION 2 :

- Expérience professionnelle confirmées

- Titulaire d'un doctorat

- Enseignement de recherche à l'étranger

- **Avez-vous déjà été enseignant associé à temps plein ?**

OUI :

NON :

Si oui, établissement(s) et période(s) :

- **Titres et Travaux - thèse, nombre de publications et brevets, diplômes :**

- **Projet de recherche et d'enseignement :**